

Diana-Adriana Lefter

STYLISTIQUE FRANÇAISE

Coordinateur de la collection *Etudes françaises*:

Cristiana-Nicola Teodorescu

Comité scientifique:

Luc Collès, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve,
Belgique

Jean-Louis Dufays, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve,
Belgique

Olivier Bertrand, Ecole Polytechnique, Paris, France

Isabelle Schaffner, Ecole Polytechnique, Paris, France

Yasmine Attika Abbès Kara, École Normale Supérieure des Lettres et
Sciences Humaines, Bouzaréah, Alger

Malika Kebbas, École Normale Supérieure des Lettres et Sciences
Humaines, Bouzaréah, Alger

Mihaela Toader, Universitatea Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca

Dumitra Baron, Universitatea „Lucian Blaga” din Sibiu

Anca Giță, Universitatea „Dunărea de Jos”, Galați

Alexandra Cuniță, Universitatea din București

Cecilia Condei, Universitatea din Craiova

Gabriela Scurtu, Universitatea din Craiova

Daniela Dincă, Universitatea din Craiova

Anda Rădulescu, Universitatea din Craiova

Monica Tilea, Universitatea din Craiova

La collection *Etudes françaises* propose des contributions scientifiques dans les domaines de la linguistique, littérature, civilisation française et francophone. La collection réunit une diversité de productions scientifiques (études, ouvrages collectifs, présentation de projets de recherche, thèses de doctorat, anthologies, actes de colloques scientifiques etc.).

Les propositions de publications seront adressées au comité scientifique:
etudes_francaises@yahoo.fr

Note:

Les membres du comité scientifique ont la possibilité de soumettre les propositions de publication à d'autres spécialistes réputés dans le domaine de la linguistique, littérature, civilisation française et francophone.

Diana-Adriana Lefter

STYLISTIQUE FRANÇAISE



EDITURA UNIVERSITARIA
Craiova, 2013

Referenți științifici:

Prof.univ.dr. Alexandrina Mustăța

Conf.univ.dr. Crina-Magdalena Zărnescu

Copyright © 2013 Universitaria

Toate drepturile sunt rezervate Editurii Universitaria

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

LEFTER, DIANA

Stylistique française / Diana-Adriana Lefter. - Craiova :
Universitaria, 2013

Bibliogr.

ISBN 978-606-14-0584-8

811.133.1'38

Apărut: 2013

TIPOGRAFIA UNIVERSITĂȚII DIN CRAIOVA

Str. Brestei, nr. 156A, Craiova, Dolj, România

Tel.: +40 251 598054

Tipărit în România

AVANT-PROPOS

La stylistique est une science jeune, mais elle ne manque pas d'histoire. La rhétorique, son ancêtre, lui a légué le concept-clé, « style », et les figures. Pendant le Moyen Âge, le Classicisme et l'Époque des Lumières, beaucoup de grammairiens, d'orateurs, d'écrivains, de philosophes se sont préoccupés de la bonne construction du discours. Ce n'était pas encore la stylistique, mais le chemin était déjà forgé. Ce fut le XXème siècle qui en a vu la naissance et qui lui a donné, quelques décennies plus tard, les rivaux : la sémiotique, la pragmatique, l'analyse textuelle. Et pourtant, la stylistique n'a pas disparu. Pour faire encore de la stylistique il faut, à notre avis, connaître son évolution historique, manier ses termes-clés, comprendre le fonctionnement des figures et, finalement, mettre tout cela à profit dans l'analyse et dans l'interprétation des textes. Selon nous, la stylistique n'est pas un but en soi, le stylisticien n'est pas un comptable qui identifie, inventorie et classifie les figures ou les faits de style ; la stylistique est une méthode d'interprétation et le stylisticien, l'interprète.

Notre ouvrage est articulé en quatre chapitres, dans lesquels nous nous proposons de tracer l'histoire de cette science, ses défis, ses hauts et ses bas, de définir, exemplifier et expliquer ses termes-clés et de mettre à l'œuvre tout l'appareil théorique de la stylistique dans des exercices, dans des analyses et dans des interprétations de textes.

Le premier chapitre suit le parcours historique de la stylistique, depuis l'Antiquité où il n'y avait encore que la rhétorique, jusqu'au XXème siècle, où elle connaît la gloire et la déchéance. Nous suivons aussi l'évolution du concept central de cette science, « style », en nous arrêtant sur les

distinctions fondamentales entre style individuel et style collectif, style comme conformité à la norme et style comme manière de s'individualiser, etc. Pour ce qui est du XXème siècle, nous présentons les principales théories sur le style : le style comme choix, chez Marouzeau et chez Cressot, le style comme écart, chez Léo Spitzer, le style comme variation chez Riffaterre.

Le deuxième chapitre s'occupe des figures. A côté du survol historique sur ce concept, nous présentons les plus importantes théories et classifications, de Fontanier au Groupe μ , de Molinié à Catherine Fromilhague et de Fontanille à Joëlle Gardes-Tamine. Nous avons choisi de mettre ensemble les théories classiques avec des approches plus récentes afin de montrer la versatilité des figures et les difficultés que l'on a toujours eues de les renfermer dans des classes. En partant de ce constat, la classification que nous avons présentée a fait sien le critère qui semble accepté par la majorité des chercheurs : celui des opérations rhétoriques, parce que notre but a été d'offrir un schéma, de présenter un mécanisme, celui qui soutient les figures. Ainsi, notre classification comprend quatre classes de figures, obtenues par les opérations rhétoriques proposées par le Groupe μ : figures par suppression, figures par adjonction, figures par substitution et figures par permutation.

La partie finale de notre ouvrage est réservée à la pratique : des exercices ponctuels pour vérifier la maîtrise de la terminologie spécifique et des analyses par lesquelles nous avons voulu montrer que la stylistique n'est pas seulement affaire de texte poétique, mais de texte tout court.

CHAPITRE I

LE STYLE. LA STYLISTIQUE

LE STYLE. DÉFINITIONS ET HISTORIQUE D'UN CONCEPT

Le concept de *style* est utilisé de nos jours dans plusieurs contextes et acceptions, certains d'entre eux relevant non pas seulement du domaine littéraire, scientifique ou artistique en général, mais aussi du langage courant. Ainsi, on parle du « style de Hugo » dans la même mesure que l'on parle du « style de Rodin » ou de « style vestimentaire » ou « style de vie ». Ce sont tous des emplois qui ont en commun l'idée de singularité, de distinction, de différenciation, de particularité distinctive résultant du choix du producteur. Il s'ensuit que le style est « ce qui marque, ce qui caractérise une personne, une œuvre, qu'elle soit littéraire, musicale, filmique. »¹

Le style n'est donc pas le concept d'un seul domaine : la littérature. Dans la peinture, dans la sculpture ou dans la musique, le style représente les caractéristiques qui unifient ou qui distinguent le travail artistique d'un auteur du travail d'un autre – « le style de Gaudi », ou bien il est propre à un courant – « le style Liberty ». Dans le domaine de la mode, le style désigne la forme, la coupe, l'aspect d'un objet vestimentaire et aussi le goût et la manière d'un individu de les combiner afin d'en obtenir des ensembles cohérents ou choquants. On parle aussi de style dans l'informatique, où la « feuille de style » désigne l'ensemble d'attributs, de caractères et de formats de

¹ Cogard, Karl, *Introduction à la stylistique*, Flammarion, 2011, p. 12.

paragraphes qui peuvent être appliqués dans une seule opération à un fragment de texte ou à un texte dans son intégralité.

Le terme français « style » vient du latin « stilus », substantif qui désigne un instrument qui permettait aux Romains de graver des caractères sur des tablettes de cire. C'était donc un instrument dont on se servait pour faire une marque singulière. L'emploi contemporain du mot « style » désigne, par métonymie « l'empreinte singulière laissée sur son œuvre par son producteur ».¹

Les dictionnaires contemporains donnent une triple définition du style : dans le domaine du langage, de l'art et du comportement. Nous citons la définition proposée par *Le Petit Robert*² :

« Aspect de l'expression littéraire, dû à la mise en œuvre de moyens d'expression dont le choix résulte, dans la conception classique, des conditions du sujet et du genre, et dans la conception moderne, de la réaction personnelle de l'auteur en situation. »

Cette définition, qui porte sur le style dans la langue, retrace aussi l'évolution du concept, qui était vu par les classiques comme un trait collectif, pour devenir, chez les modernes, depuis les romantiques, une caractéristique qui tient de l'individualité énonciative.

La définition que *Le Robert* donne du style dans le domaine artistique porte également sur les deux visions – collective et individuelle – que l'histoire de la pensée humaine a eues du concept :

« Manière particulière (personnelle ou collective) de traiter la matière et les formes en vue de la réalisation d'une œuvre d'art ; ensemble des caractères d'une œuvre qui

¹ Cogard, Karl, *op. cit.*, p.13.

² *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, 40^{ème} édition, p. 2442-2443.

permettent de la classer avec d'autres dans un ensemble constituant un type esthétique. »¹

Enfin, dans le comportement, le style est la « façon personnelle d'agir, de se comporter ; manière d'être », le style étant défini encore une fois comme un élément relevant de l'individualité, de la spécificité de l'individu.

Les dictionnaires, aussi bien que les écrivains et les théoriciens de la littérature ont donné, le long du temps, leurs définitions au concept de « style ». Quelle que soit la définition, quelle que soit l'époque où celle-ci a été formulée, la pensée sur le style trouve un point de convergence : l'idée d'individualité, de spécificité – collective ou individuelle – propre au style.

Au XVI^e et au XVII^e siècles, le style désigne « ce qu'il y a de spécifique dans la façon de s'exprimer »², étant concurrencé par le terme de « manière », « variation synonymique qui rappelle la main de l'auteur à l'œuvre »³.

Retenons quelques définitions du concept de « style » de cette période :

La définition de La Mothe Le Vayer⁴ s'appuie sur la médecine et la physiognomie :

« [...] les styles sont infinis, et toujours différents comme les visages, qui ne manquent jamais de quelque air particulier qui les distingue »⁵.

Au cœur des définitions de l'époque classique se trouve l'idée de différence, marquant le propre de l'œuvre et de l'individu. Chez Furetière⁶, le style signifie « principalement la

¹ par exemple, le style de Lamartine et le style de l'école romantique.

² Cogard, Karl, *op. cit.*, p. 14.

³ Idem., p. 14.

⁴ François de La Mothe Le Vayer (1588-1672), homme de lettres français.

⁵ La Mothe Le Vayer, François, *Considérations sur l'éloquence française de ce temps*, 1638, apud. le Guern, Maurice, *Style in Notions philosophiques*, tome II, Paris, PUF, 1990, p. 2474.

⁶ Antoine Furetière (1619-1688), homme de lettres et lexicographe français.

façon particulière d'expliquer ses pensées, ou d'écrire, qui est différente selon les auteurs et les matières », « la manière différente dont chacun se comporte en ses actions »¹.

Le XVIII^e siècle est marqué par la fameuse phrase de Buffon² « Le style est l'homme même »³ qui n'est pas l'affirmation du fait que le style soit le propre d'un homme, d'un être unique, mais du fait que le propre de chaque individu est un certain style. Encore, Buffon pose le style comme relevant exclusivement de l'humanité.

Pour le XIX^e siècle, *Le Trésor de la langue française*⁴ définit le style comme « ensemble des moyens d'expression (vocabulaire, images, tours de phrase, rythme) qui traduisent de façon originale les pensées, les sentiments, toute la personnalité d'un auteur » ou « l'ensemble de traits expressifs qui dénotent l'auteur dans un écrit ». C'est une définition relevant d'une conception psychologisante du style, qui voit dans ce dernier le reflet du moi, de la personnalité artistique de l'auteur. C'est la conception redevable aux romantiques, pour lesquels de style de l'écriture est l'expression la plus profonde et authentique du moi. D'ailleurs, avec les romantiques, le style s'affirme pour la première fois comme expression individuelle – et non pas collective – de l'artiste.

Alfred de Vigny, par exemple, voyait dans le style la réflexion du caractère de l'homme, mettant en évidence sa vision psychologiste sur le concept de « style » :

« Le caractère de l'homme [...] est son style. Dans le style de Dante, ferme, presque sans épithète, amer et mythique,

¹ Furetière, Antoine, Dictionnaire universel, tome III, 1690, réédition Slatkine, Genève, 1970.

² Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), homme de science et de lettres français.

³ Buffon, *Discours sur le style*, prononcé le 25 août 1953 à l'Académie française.

⁴ *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle* (1789-1960), tome XV, CNRS, Gallimard, 1992.